

*Dépôt légal  
Le Journal  
de Saint-Pierre et  
de l'île de la Possession*



BULLETIN MENSUEL

8<sup>e</sup> Année

N° 21

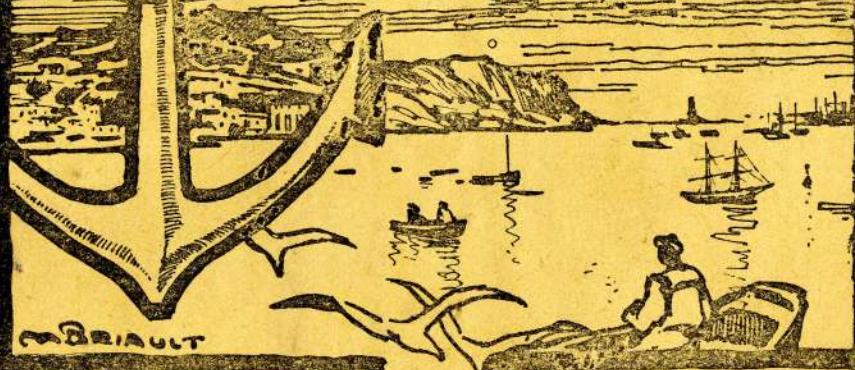
Du 15 JUILLET

au 15 AOUT

1921



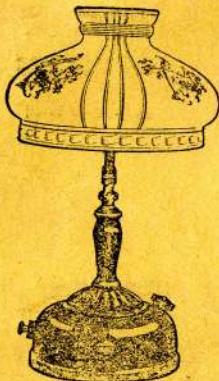
# LE FOYER PAROISSE



ABONNEMENT  
(servi par la Poste)  
FRANCE . . 10 fr.  
ETRANGER . . 12 fr.

ADMINISTRATION  
au Presbytère  
de Saint-Pierre





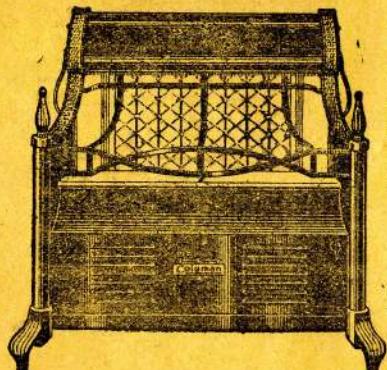
pas se répandre ni faire explosion.

Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger

**A**MELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 800 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant



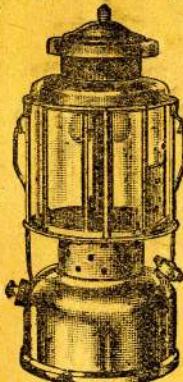
Model No. 480



restent toujours propres.

Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et



**DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"**  
**CHEZ M<sup>ME</sup> V<sup>e</sup> A. PATUREL.**



— 151 —

# LE SPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

## Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

## ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs  
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,  
Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

## Outils tous genres

Marque « Stanley »

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS  
CABINETS INODORES

## Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERPRISE - RICHMOND

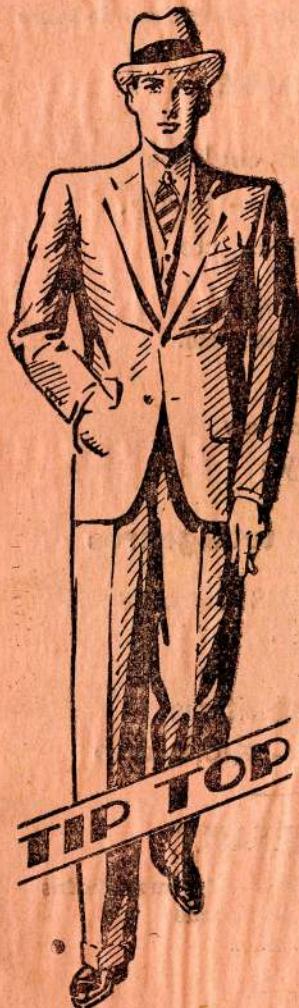
## AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins  
à Essence et Huile lourde  
*Devis et renseignements gratuits*

Consultez nos Prix

# VÊTEMENTS TIP TOP

La COUPE fait le costume mais... le COSTUME fait l'homme !



Oubliez pas qu'on vous jugera beaucoup d'après votre costume. Par conséquent, pour être toujours assuré d'avoir, un Costume de bon goût, un Costume à la dernière mode, un Costume de qualité supérieure, un Costume au prix modéré, de

\$ 24

adressez-vous à

Tip Top Tailors Ltd.

Renseignements et échantillons

Chez Etienne DAGUERRE

SAINTE-PIERRE & MIQUELON



## Paroisse de Saint-Pierre Service paroissial et Renseignements divers

**M**ESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h., 7 h. 1/2, et 10 h.  
*Jours de semaine* : 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi à 8 h., messe des Ecoles.

**VÉPRES.** — *Dimanches et fêtes* : à 6 h.

*L'Angelus est sonné le matin à 5 h. 1/2, et le soir à 6 h. 1/2.*

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

**INSCRIPTION DE MESSES.** — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h.; le soir, de 2 à 3 h.

**C**ONFÉSSIONS. — Tous les malins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

**BAPTÈMES.** — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Libret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *ONTOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

**PARRAIN, MARRAINE.** — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

**MARIAGES.** — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*. Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême*; l'*extrait mortuaire* de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les *certificats de la publication des bans*; les *actes de dispenses*, s'il y a lieu.

**COMMUNION A DOMICILE.** — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de coton destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**MALADES.** — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

### Un Centenaire d'Apostolat

Histoire des Sœurs de St-Joseph de Cluny  
aux Iles St-Pierre et Miquelon.

Volume illustré : Prix : 15 fr.

En vente au FOYER PAROISSIAL et au PENSIONNAT.



## Calendrier du Mois d'Août 1931

1 Samedi. — 1<sup>er</sup> du mois. — St Pierre aux Liens. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h. chapelet et salut.

N. B. — L'Indulgence dite de la Portioncule peut être gagnée non seulement par les Tertiaires, mais par tous les Fidèles, à chaque visite faite à l'église à partir d'aujourd'hui, 2 août, à midi, jusqu'à demain soir dimanche, aux conditions suivantes :

1<sup>o</sup> S'approcher des Sacrements ; 2<sup>o</sup> à chaque visite à l'église, réciter 6 *Pater*, *Ave et Gloria* aux intentions de N. S.-P. le Pape.

2 Dimanche. — 1<sup>er</sup> du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

6 Jeudi. — Transfiguration de N.-S. — Le soir, à 6 h. chapelet et salut. — A 8 h., *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

7 Vendredi. — 4<sup>me</sup> du mois. — St Cajetan, conf. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

11 Mardi. — 2<sup>me</sup> du mois. — SS. Tiburce et Suzanne, mart. — A 7 h., messe du Tiers Ordre.

14 Vendredi. — Vigile de l'Assomption (*jeûne et abstinence*).

15 Samedi. — L'Assomption de la T. Ste Vierge. — Fête patronale de la France. — Anniversaire du couronnement de la statue de St Joseph, à St-Pierre. — Messes à 6 h., et à 7 h. 1/2. — A 10 h., messe pontificale à l'intention de tous les Fidèles de la Colonie. — L'après-midi, à 2 h., vêpres, suivies de la procession traditionnelle et bénédiction du T. S. Sacrement.

16 Dimanche. — 3<sup>me</sup> du mois. — St Joachim, père de la Sainte Vierge. — A 7 h. ½, com. mens. des jeunes filles.

19 Mercredi. — 3<sup>me</sup> du mois. — St Jean Eudes, conf. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

23 Dimanche. — 4<sup>me</sup> du mois. — A 7 h. ½, com. mens. des garçons.

29 Samedi. — Fête du T. S. Coeur de Marie. — A 7 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, messe et comm. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

### A vendre :

— Une Propriété sis e rue Nielly. — S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.

— Une Habitation : comprenant Maison, saline, jardin, située à l'Anse à Philibert. En plus, un doris et moteur avec grémient de pêche.

S'adresser à M. J.-B. Baslé.



# LA BONNE SAGE

**La Société. - L'Etat. - Le Citoyen.**



ETTE Religion, qu'il vit pratiquement pénètre en effet jusque dans l'intimité de la conscience. Elle interdit aux divers dépositaires de l'autorité les abus, les vexations, les partialités, en même temps qu'elle impose aux sujets l'obéissance aux lois justes, le respect du pouvoir légitime, le dévouement à la chose publique, la résistance à l'anarchie. Elle combat le vice sous quelque aspect qu'il se présente, l'égoïsme, l'immoralité, l'alcoolisme, la fraude, l'exploitation du pauvre, de la femme et de l'enfant. Elle favorise les lettres, les sciences et les arts. Elle soulage la misère, elle améliore les mœurs, elle apporte l'espérance au cœur des malheureux, elle ennoblit les âmes, rapproche les conditions, calme les colères, et tend à mettre partout l'ordre, basé sur la justice et la charité.

Le bon catholique, celui qui comprend sa foi et qui la vit est donc, nécessairement, un bon citoyen, loyal et dévoué. La Patrie est pour lui non seulement la terre qui le nourrit, mais l'ensemble des biens matériels, intellectuels, moraux et religieux dont il a sa part. C'est l'extension de sa famille, de sa maison, de son avoir ; elle garde les foyers, les berceaux, les tombes et les autels de la communauté. Ses joies et ses gloires sont nos joies et nos gloires, comme sont nôtres aussi ses travaux, ses épreuves et ses souffrances. Le catholique ne peut se désintéresser de son sort. Dans la chaîne des générations dont il est un anneau, il a la consolation et la fierté de ne pas constituer une rupture ; la vie surnaturelle qui anima les ancêtres circule en lui. Pour être honorable, sa famille n'a pas besoin d'avoir laissé ses traces et son nom dans l'histoire : il suffit qu'elle ait donné au pays une suite ininterrompue de travailleurs et de défenseurs, de braves gens et de bons chrétiens. Il les continue. La terre qu'il foule est faite de leur poussière, et il en vit. Arbre modeste, mais sain, de la grande forêt nationale, il est venu à l'heure et à la place que Dieu lui mar-



qua, il a eu sa part de l'ombre et de la lumière ambiantes, il s'est épanoui au soleil et a frémi sous la tempête...

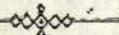
Quand il tombera, d'autres le continueront à leur tour.

En leur remettant le flambeau de la Vérité qu'il tenait de ses pères, depuis le lointain passé, il ne fermera les yeux que pour les rouvrir au même instant à la Lumière éternelle, où il retrouvera ceux des siens qui l'ont précédé. Et il y attendra ceux qui le suivront, jusqu'à la Réunion générale à laquelle se rendent tous les Elus de la Famille humaine...

Le Catholique peut en mourant, se rendre le consolant témoignage qu'il a compris le sens de la vie.

(A suivre)

Mgr A. LE ROY.



## Aêtes Paroissiaux

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1931)

BAPTÉMÈS. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

*Le 28 juin : DISNARD, Marcelle-Marietta. Parrain : Henri Iza ; marraine : Marcelle Chardron. — Le 12 juillet : BRIAND, Simone-Marcelle-Louise. Parrain : Louis Michel ; marraine : Annie Briand. — HUE, Raymonde-Marie-Gabrielle. — Parrain : Francis Le Rolland ; marraine : Marie Admond.*

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

*Le 18 juin : MARÉ-ALLARD, Pierre-Joseph, et SLANEY, Amélia. — Le 19 juin : HÉRÉ, Francis-Alexandre-Marie, et SLANEY, Charlotte.*

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 27 juin : HACALA, Charles-Edmond, 56 ans. — FOUCHEARD, Anita-Germaine-Emma, 19 ans.*

### H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,  
Tissus, Confections, Chaussures,  
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

### A Vendre

Une Auto « FORD »

S'adresser à M. Eugène Béchet.

— Une Maison située au Calvaire  
Rue Marguerite.

S'adresser à M. Richard Slaney,



# ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1931)

---

*Port de Saint-Pierre* — Les entrées, du 15 juin au 15 juillet, ont été de 21 vapeurs et 19 voiliers.

*Avis aux pêcheurs.* — L'Administration, estimant qu'une des causes de la mévente de la morue St-Pierraise était la préparation défectueuse du poisson, recommande instamment de recourir au salage dit « en arrime », par exclusion de la méthode, si générale jusqu'ici, de la saumure en « baille ».

*Travaux divers.* — Le gouvernement a fait entreprendre divers travaux, qui emploient pas mal de main-d'œuvre. La place du gouvernement était jadis un espace dénudé où poussaient quelques brins d'herbe. De multiples tombereaux de terre y ont été apportés, ce qui a permis d'y semer du gazon. On a dessiné des plate-bandes, où des fleurs mêlent leurs couleurs variées ; des allées sont tracées, bordées de jolis arbustes. Le tout est entouré d'une palissade en barbelés et constitue déjà un joli coup d'œil de verdure, que, espérons-le, les embruns de la mer n'arriveront pas à dessécher. Ajoutons que cette place s'appelle désormais le « Square Joffre ».

Par ailleurs, la Compagnie Mac Millan effectue un gros travail dans le Barachois, face au quai de la Roncière. Perforeuse et drague sont à l'ouvrage incessamment : il s'agit de construire une nouvelle cale de 110 mètres de long, qui remplace l'ancien quai de la douane. De plus, il faut élargir vers la mer le terra-plein, sur lequel s'élèveront plus tard les bâtiments de la douane et de la poste, avec un poste relai de T. S. F. Tout cela donne du travail à plusieurs chômeurs St-Pierrais.

*Au cinéma paroissial.* — La salle du Foyer était comble le dimanche 21 juin pour voir défiler sur l'écran « Dawn », tragédie filmée de « Miss Cavell ». Pendant deux heures on a regardé dans un silence ému l'héroïque histoire de la nurse bienfaisante et bien des yeux se sont mouillés de larmes devant sa fin tragique.

Le même film fut montré le 30 juin pour l'état-major et les marins de « l'Aldébaran ». Tous furent heureux d'applaudir la belle figure héroïque de « Miss Cavell ». A chaque représentation, nos dévouées musiciennes ont donné les plus beau morceaux de leur répertoire.

*Navires de guerre.* — Les avisos « Ville d'Ys » et « Aldébaran » se trou-



vaint ensemble à St-Pierre du 22 au 26 juin. Cela donnait à la ville l'aspect d'un port de guerre où l'on rencontre de sympathiques « cols bleus » à l'allure dégagée et correcte.

Le mercredi 24, l'équipe de foot-ball de la « Ville d'Ys » rencontre l'équipe première de l'A. S. S. P. Ce fut un match vraiment intéressant par la qualité du jeu et la parfaite correction des joueurs. Les deux équipes dominèrent tour à tour, bien que le jeu des marins, mieux coordonné, donnât davantage l'impression d'un jeu d'équipe. Malgré tout, la fougue des jeunes St-Pierrais et leur entraînement supérieur valurent à l'A. S. S. P. la victoire par 4 buts à 2.

Le lendemain 25 juin, c'étaient les équipes de la « Ville d'Ys » et de « l'Aldébaran » qui s'affrontaient sur le terrain de l'A. S. S. P. Au début les rouges de « l'Aldébaran » semblent y mettre plus d'entrain et menacent davantage les goals adverses ; ils marquent un but, qui sera quelques minutes après égalisé par la « Ville d'Ys », sur corner et par les soins mêmes du goal de « l'Aldébaran ». Après la mi-temps, les bleus de la « Ville d'Ys » se reprennent et, par des offensives énergiques, ajoutent en 15 minutes 2 autres buts à leur actif. Les « rouges » ne veulent pas s'avouer vaincus : après un beau dribbling, leur extrême gauche marque un 2<sup>me</sup> but superbe. Malgré les efforts ultérieurs de part et d'autre, le score restera inchangé et la victoire acquise à la « Ville d'Ys » par 3 buts à 2.

La « Ville d'Ys » quitta St-Pierre le vendredi 26 juin.

Le dimanche 28, c'est au tour de l'Aldébaran de se mesurer avec l'A.S.S.P. Le jeu est égal pendant quelques minutes : « rouges » marins et « verts » St-Pierrais prennent tour à tour l'offensive. Au bout de 10 minutes, Saint-Pierre marque un but. Les marins réagissent, mais plusieurs n'ont même pas de crampons à leurs souliers et l'on assiste à de nombreuses culbutes sur un terrain que la pluie a rendu glissant. Aussi les « verts » réussissent-ils facilement un 2<sup>me</sup> but avant la mi-temps. A la reprise, la déhâcle des marins va s'accentuer : ils vont encaisser jusqu'à huit buts avant que le sifflet de l'impartial arbitre ne vienne marquer la fin des hostilités.

« L'Aldébaran » nous a quittés à son tour le 3 juillet, mais avec promesse de revenir bientôt.

*La pêche.* — 20 juin. En plein capelan, la pêche devrait « donner »... elle se chiffre en moyenne par trois ou quatre « boyardées » à peine, par doris... et quelle morue ? de la petite : des « morois ».

Certains se rattrapent sur le capelan, particulièrement abondant depuis six jours. Les « vigneaux » couvrent les graves, et les gracieux petits poisson s'étalement en rangées minutieusement comptées. Un peu de sel, quelques soleils : voilà le poisson tout prêt à être empilé pour le transport.



Le 26 juin, on entend dire : « La morue « tape » à l'Anse à Ross ». C'est un point de ralliement ; la pêche en devient un peu meilleure.

Nos braves marins n'ont pas oublié que l'aide de Dieu était nécessaire en tout et spécialement dans les « passes » difficiles. Aussi, deux dimanches de suite, ont-ils fait célébrer à cette intention la grand'messe de 10 heures.

*La maison des Oeuvres de Mer.* — Si fréquentée et si vivante au temps souvent appelé du « Fr. Eugène », la « Maison de famille » des marins français voyait, depuis plusieurs années, ses clients diminuer dans des proportions inquiétantes pour l'avenir de l'Oeuvre. Le coup de grâce vient de lui être porté sous la forme d'un ordre du Comité de l'Oeuvre qui, transportant ailleurs ses activités, juge utile de fermer, cette année même, une maison sans emploi.

Les St-Pierrais sont douloureusement frappés par cette mesure : la Maison des Oeuvres de Mer était un bon thermomètre de l'activité du port et de la Colonie.

*Séance des Sœurs.* — Le 28 juin nos chères Religieuses nous ont donné une de ces gentilles séances qui, malgré l'engouement du cinéma, attirent et retiennent.

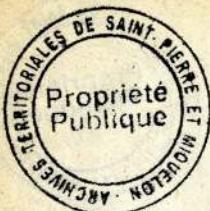
« Avez-vous vu le « Songe de Clémence » ? se dit-on le lendemain. Quelle aisance dans le jeu, quel naturel ! et quelles intéressantes réveries, si merveilleusement réalisées par la baguette de l'ange ! » D'autres ont beaucoup goûté l'hommage à Jeanne d'Arc par une foule d'enfants aux couleurs de France. Tout serait à citer, tout, sans oublier : « Le petit doigt de maman » et la saynète finale où « Monsieur le Juge », tout à fait dans son rôle, condamne trois paysannes bon teint qui, bien naïvement pensons-nous, s'étaient mises en contravention avec la loi. « J'savions point, monsieur le Juge ».

Une belle tombola termina cette soirée.

Et il y eut reprise le lendemain, devant une salle comble d'enfants. « Oui, monsieur le Juge. »

*Le « Raymond R. »* — On est sans nouvelles de ce joli trois-mâts dont le N° 89 du F. P. a annoncé le départ pour Porto le 1<sup>er</sup> mai. L'équipage comprend : MM. Lécuyer François, capitaine, et J. Rosquit, de France ; J.-B. Flandigan, A. Lelorieux, R. Campot, L. Bonneuil, J. Coste, de St-Pierre et A. Disnard de Miquelon. Espérons encore qu'ils ont échappé au naufrage redouté. N.-D. des Marins, gardez les nôtres !

*A l'hôpital.* — Une aile, qui servira de clinique, a été ajoutée à l'hôpital. Nous pouvons ajouter qu'un chirurgien colonial est attendu à St-Pierre dans le courant de ce mois.



**14 Juillet.** — Un temps superbe favorisa la fête nationale, que les trois cloches de l'église carillonnèrent gaiement à tous les échos. Les divertissements furent suivis par de nombreux spectateurs. Si le foot-ball fut la principale attraction, les autres aussi eurent des amateurs. Voici, d'ailleurs, la liste des principaux lauréats aux divers concours de ce jour.

Tir ordinaire, 1<sup>re</sup> section : 1<sup>er</sup> prix : De Arburn René ; 2<sup>me</sup> section : 1<sup>er</sup> prix : Enguehard Edouard ; 3<sup>me</sup> section : Théberge Henri.

Fusil de guerre : 1<sup>er</sup> prix : Derrible Eugène.

Carabine : 1<sup>er</sup> prix : Abraham René.

Tirs d'honneur. — Fusil ordinaire : 1<sup>er</sup> prix : Letournel Marcel ; Fusil de guerre : 1<sup>er</sup> prix : Lefèvre Joseph ; Carabine : 1<sup>er</sup> prix : Abraham René.

Course de chevaux, 1<sup>er</sup> prix : Artano Auguste ; Course de bicyclettes, 1<sup>er</sup> prix : Favereau Alain ; Course de fonds, 1<sup>er</sup> prix : Girot Auguste ; Course de Canots à voile, 1<sup>er</sup> prix : Ollivier Eugène.

Tennis, « Les Amis du Tennis » : Hull William ; « A. S. S. P. » : Yvonne Girardin. Au Zazpiak-Bat, Jeu de pelote : Martin Carricart et Pierre Hélène.

**Match de football.** — Il y avait longtemps qu'on en parlait, de cette rencontre sportive d'une équipe mixte de St-Jean de Terre-Neuve et de l'ASSP. En prévision de ce match, on avait manié et remanié l'équipe de St-Pierre. Et un membre de cette dernière, non des moindres, disait et redisait : Ah ! si l'on pouvait tenir contre St-Jean !.. Et dans ses rêves sportifs, il voyait ses shots fulgurants transpercer les filets adverses. Oyez ce qu'il en advint.

Il y avait au stand la foule des grands jours quand le coup d'envoi est donné à 17 h. 15. L'ASSP. (maillot vert) prend aussitôt l'offensive et, avant que St-Jean (maillots blancs) n'ait eu le temps de se reconnaître, loge la balle dans les filets. Les « verts » renouvellent le même exploit 3 minutes après. C'est de la stupeur chez les nombreux spectateurs anglais ; ils vont alors se mettre à hurler des encouragements à leurs équipiers et continueront leur vacarme toute la partie : heureusement que les gens du Midi seuls sont démonstratifs !

Les « blancs » réagissent et, à la suite de jolies passes à la 2<sup>e</sup> minute de jeu, marquent à leur tour. Vont-ils réussir à égaliser ? Les « verts » ne l'entendent pas ainsi. Dans une vitesse de jeu endiablé, ils attaquent sans cesse et marquent un troisième but avant le repos.

A la reprise, les « verts » reprennent la même cadence impétueuse et leur jeu rapide de passes bien combinées déconcerte leurs adversaires. Par trois fois, ils vont encore loger la balle dans les filets anglais. Ce qui donne à l'ASSP, la belle victoire, inespérée, de 6 buts à 1.

Cordiales félicitations aux joueurs St-Pierrais ! S'ils savent garder ce jeu d'équipe, rapide et précis, d'autres lauriers les attendent ; surtout s'ils apprennent à bloquer le ballon et mieux jouer de la tête.



Le soir, à 9 h., sur le quai de la Roncière, le cinéma Cazier-Ruault déroule quelques scènes du film « Les deux gosses », pendant qu'un joli feu d'artifice illumine le ciel. Quelques gosses, et même de grands gosses, s'amusent à taquiner les placides spectateurs en leur lâchant des confettis. A 10 h., c'est la traditionnelle retraite aux flambeaux qui se déroule à travers la ville.

Bref, belle et bonne journée, et nous sommes certains que nos chrétiens St-Pierrais auront pensé à prier pour leur chère patrie.

---

## Un peu de notre Histoire (86).

— A Miquelon —

---

Il est temps, n'est-il pas vrai d'aller faire un tour à Miquelon et de voir ce qui se passe dans cette localité.

Nos braves Miquelonnais ont fait comme les Saint-Pierrais : ils ont trimé durement pendant la saison hivernale. Leurs maisons ont été mieux appropriées, car elles ont été construites plus hâtivement peut-être qu'au chef-lieu ; les chaloupes et warys mis en état de faire la prochaine campagne. Nous avons vu qu'ils avaient été favorisés dans leur dur métier, parce que débrouillards. Le chargé du service en cette île le sait et ne les abandonne pas. Ils n'ont pas le sou, c'est vrai, mais ils comptent sur la vente de leur morue pour avoir de l'argent. Nous disons argent, histoire de parler, car en réalité les petits pêcheurs des deux localités n'en voyaient guère la couleur, les négociants leur troquant parcimonieusement et à des prix parfois exorbitants leurs marchandises contre leurs produits de pêche dont le prix était fixé, souvent arbitrairement, par ces mêmes marchands. Les fournitures délivrées étaient le plus souvent insuffisantes pour faire vivre une nombreuse famille ; c'est pourquoi, le gouvernement vint en aide pendant longtemps à ces pêcheurs, en attendant, comme il a déjà été dit, qu'ils puissent enfin se suffire par leurs propres moyens.

Pour en revenir à nos Miquelonnais, ils n'avaient pas au mois de juillet un rotin pour acheter un morceau de pain ; les rations gratuites ne devant être délivrées qu'à l'entrée de l'hiver par l'unique boulangerie, celle de l'Administration, M. Feillet, chargé du service, dut leur faire l'avance de cet aliment indispensable ; il en avisait le commandant de la colonie par une lettre en date du 13 du même mois, dans laquelle, nous allons voir, il ne fait



pas d'éloges sur ses administrés.

« Je me suis vu dans l'obligation de délivrer les rations de pain aux Miquelonais. C'est l'instant de leurs grands travaux, ils ne peuvent en acheter, et ils doivent pouvoir profiter du temps présent pour assurer leur existence future. Les Miquelonais, en général, sont des hommes tels que S. M. voulait en placer dans ces îles. Ce sont de vrais pêcheurs qui ont toutes les qualités requises pour le métier de la pêche et si la morue donne, ils seront en mesure de remplacer à l'automne les avances qu'on pourra leur faire.

« Les Miquelonais sont en général de braves gens, mais il en est dans le nombre qui ont besoin d'être maintenus, tels les C.... »

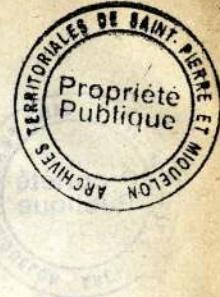
On sait que la rade de Miquelon, exposée aux vents d'Est, est intenable par gros temps pour les gros bâtiments, à plus forte raison pour les petites embarcations. Aussi les Miquelonais, désireux de mettre leurs chaloupes à l'abri de ce vent, sollicitèrent de l'administration le « débouchement » du goulet pour les faire entrer dans le grand étang où elles seraient en sûreté. Faute de fonds, leur demande fut écartée. Il sera de nouveau question de ce travail quelques années plus tard.

Plutôt rares étaient à cette époque chez la population sédentaire, ceux dont la conduite laissait à désirer, et s'il y eut des délinquants on les trouvait chez les individus composant la population flottante, autrement dit parmi les équipages des navires métropolitains; telle cette histoire de vol de pommes de terre commis à Miquelon au début de Février, chez Etienne Vigneau, par deux matelots du navire naufragé « Hérminie », logés chez l'habitant, les nommés Tanguy et Prosper.

Le vol dénoncé, les coupables découverts, ceux-ci sont amenés, menottes aux mains, chez le commissaire chargé du service.

Si la justice fonctionnait au chef-lieu d'une manière plutôt rudimentaire, il n'y avait à Miquelon aucune organisation. Cependant, dans la circonstance, il importait de sévir, ne fut-ce que pour l'exemple. Leur larcin avoué, Tanguy et Prosper se voient infliger quatre jours de fer. Cette peine subie, nos deux lascars sont promenés autour du bourg, et présentés à chaque habitant la tête ceintrée d'une couronne de pommes de terre, avec inscription portant leur nom et la nature du délit.

Il faut avouer que le surcroît de punition était de nature à impressionner les coupables. Il est vrai que la peine de l'exposition publique n'était pas encore abolie.



# Chronique de l'Ile-aux-Marins

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1931)

*La pêche.* — Le capelan est tombé cette année en grande quantité sur différents points de la Colonie et de l'Ile même où il a fait son apparition à la Pointe et au banc de galets. En général, chacun a pu s'en procurer une provision suffisante et les premiers jours ont été favorables au séchage ; mais le temps brumeux de tous ces derniers jours a déjà fait beaucoup de mal et inspire des craintes pour l'avenir. D'autre part, phénomène assez rare en temps de capelan, la morue, rassasiée sans doute par l'abondance de la boëtte, ne consentait à mordre que la nuit et cessait au lever du jour. De là pour les hommes un métier harassant, puisqu'il consistait à partir tous les soirs vers 10 h. 1/2 ou 11 h., sans trêve ni repos. Résultat ? la pêche est loin de valoir celle de bien des années précédentes au point de vue de la qualité et de la quantité du poisson. Néanmoins elle s'est maintenue moyenne, avec de ci et de là des marées de belle morue. Quelques ventes au comptant faites à des bateaux de passage ont mis certains pêcheurs à même de faire face aux dépenses les plus urgentes. Le moral serait passable, si comme le bruit en circule, le poisson atteignait un prix avantageux. Malheureusement, nous tombons aujourd'hui en pleine période de flétrissement ; encore un peu de capelan sans doute, mais plus de morue et par contre beaucoup de chiens de mer. Peut-être simple moment de transition entre le capelan et l'encornet, lequel serait le bienvenu, s'il lui plaisait de faire son apparition à bref délai, suivi d'une « piole » abondante.

CHEZ

**Albert OZON**

Gramophone - Saxophonie

Brunswick Panatrop

Prix réduits.

**Eugène DAVID**

SALON de COIFFEUR

*Ancienne Maison Royer, Rue de l'Hôpital.*

**A Vendre :**

Une Maison, comprenant 8 appartements et grand terrain.

S'adressera M. Frédéric Heudes.



## Le Dimanche en Été.

---

C'est la Messe du dimanche que l'on manque alors plus facilement.... parce que excursion.... parce que concours.... parce que pêche.... parce que chasse.... parce que lâche....

Or cette petite heure de la messe du dimanche est l'heure de Dieu. C'est grave de la lui voler.

Sur les sept jours de chacune des semaines de cette vie, Dieu s'est réservé une heure, une heure qu'il veut pour lui seul.... une heure qui doit être passée dans son temple, au pied de l'autel, où il s'immole pour nous.

Il y tient.... Qui ne la lui donne pas commet un péché grave. Quand un homme commet d'autres fautes, s'enivre, s'empörte, vole..., etc., il peut, jusqu'à un certain point, plaider devant Dieu la violence de la passion.

— « J'avais la tête à moitié perdue.... J'étais tout chaviré par mes mauvais instincts.... C'est faiblesse, mon Dieu ! Ayez pitié de moi ! »

Mais quand de propos délibéré, à tête reposée, cet homme dit : « Je devrais aller à la messe aujourd'hui ; Dieu — celui à qui j'appartiens corps et âme — me le commande.... eh bien, non, je n'irai pas » : Il y a là un péché d'une malice particulière.

\*\*\*

De plus, c'est un des scandales les plus désastreux....

Vos autres péchés sont presque tous un secret entre Dieu et vous. Mais en manquant la messe, vous commettez une faute qui sera connue de votre famille, d'un grand nombre de personnes de votre paroisse.

Un homme qui ne va pas à la messe se sépare publiquement de ses frères catholiques.

Cet homme s'appelle encore chrétien.... mais en réalité il ne l'est plus puisqu'il néglige la principale obligation du chrétien : la messe du dimanche.

Et s'il a des enfants, quel scandale pour eux !

C'est comme s'il leur disait : « Vous avez appris de votre mère, dans votre catéchisme, que le devoir du chrétien est d'aller à la messe du



dimanche ; la manquer, c'est commettre un péché.

« Et bien, pour moi, votre père, moi qui dois vous guider dans la vie, qui suis responsable de vos âmes, je vais vous montrer le cas que je fais du péché... je n'irai pas à la messe ».

N'est-ce pas là un scandale grave ?

\* \* \*

Honnêts, ne refusez pas à Dieu l'heure qu'il s'est réservée.... Que la messe du dimanche soit la chose intangible, l'heure sacrée de votre semaine.

X.

---

## Chronique de Miquelon

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1931)

---

**BAPTÈME.** — Est devenue enfants de Dieu et de l'Eglise, Juliette-Marie-Thérèse DISNARD. Parrain : Joseph Poirier ; marraine : Mélanie Vigneau.

\* \*

*Communion solennelle.* — Elle a eu lieu le 14 juin, 12 garçons et 13 filles y participaient. À la procession du T. S. Sacrement qui suivit les vêpres les jeunes communiant, groupés autour du dais, formaient un cortège d'honneur à Jésus-Hostie.

L'*Aviso Ville d'Ys* nous a honorés de sa visite dans la dernière quinzaine de juin. Le navire passa 3 jours dans nos parages, dont un dimanche, ce qui valut à nos offices en ce dimanche, l'assistance de plusieurs officiers du bord et d'un groupe important de marins.

*La Guigne.* — Pauvres pêcheurs !... après la campagne déficitaire de l'an dernier, les voilà, ce semble, engagés dans une nouvelle campagne plus mauvaise encore. Le capelan est venu en « broussées » épaisse, la morue ne l'a pas suivi. les marées de capelan, généralement les meilleures, ont été presque nulles cette année.

Plusieurs prières ont été faites, dont un pèlerinage à N. D. des Retrouvés le dimanche 5 juillet, auquel pèlerinage ont assisté les pêcheurs et leurs



familles. Tout espoir n'est pas perdu.

*Courrier de Miquelon.* — Le « Colonia » fera son courrier le vendredi ; c'est entendu, en principe du moins.

Une surprise agréable nous a été offerte par M. l'Abbé Dugast jeudi 16 juillet ; dans la soirée il nous arrivait de Langlade. Dès le lendemain, invité à nous parler de l'île d'Haïti où il fut quelque temps missionnaire, M. le Curé de l'Île se rendit de bonne grâce au désir de la population avide de l'entendre, 250 personnes environ assistaient à la Conférence donnée en la salle du « Foyer » le 17 juillet.

### Service postal

#### — ARRIVÉES A ST-PIERRE :

S.S. Fleurus.....	22 juillet
S.S. Magnhild.....	27 juillet
S.S. Fleurus.....	5 août
S.S. Magnhild.....	10 août
S.S. Fleurus.....	19 août
» .....	2 sep.
» .....	16 sept.
» .....	30 sept.

#### DÉPARTS DE ST-PIERRE :

S.S. Fleurus.....	26 juillet
» .....	9 août
» .....	23 août
» .....	6 sept.
» .....	20 sept.
» .....	4 octobre

#### A vendre :

Un Piano automatique, (pouvant se jouer à mains ou à rouleau) état neuf et avec 35 rouleaux.

→ Trois Pianos ordinaires.

1 Reçu choix de gramophones.

Achetez-en un ; payez 25 fr. par semaine.

S'adresser chez Albert BRIAND.

Essayez l'Eau de Javelle

« La Parisienne »

Laine à matelas 7 fr. la livre

Paille pour chapeaux 2 fr. le paquet

Choix de toiles cirées pour parquet

Au rabais. Manteaux d'été

**Albert BRIAND**

### F. Ollivier & J. Tunnisi

Entrepreneur de Monuments funéraires en bois & béton.



A votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre Paramé et les Rochers Sculpter par l'Abbé FOURRÉ

### **MINIHIC BEACH HOTEL (Sur la Plage)**

**ROTHÉNEUF (Ille- et Vilaine)**

Restaurant, Bar

R. C. St-Malo 10.686      Prop. P.-J. Montésinos      Tél. Rothéneuf, 4.  
English Spoken      Se habla Espanol

Tout confort moderne.

Garage pour 20 voitures

Salles de Bains - Cabines à Douches - Poste distributeur d'Essence - Terrasse  
Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 couverts - Jardin avec Bosquets

Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

Le meilleur accueil sera réservé aux St-PIERRAIS

**SALON DE LECTURE**

**CONFORT MODERNE**

R. C. BORDEAUX 25. 56 A

**ENGLISH SPOKEN**

**HABLA ESPANOL**

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

### **BORDEAUX**

### **HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES**

**12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14**

**TÉLÉPH. 45.50**

**A. LAFARGOUETTE  
PROPRIÉTAIRE**

**EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE**

**CHAUFFAGE CENTRAL**

**TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES**

### **Machines à écrire « REMINGTON »**

— Rubans à machine — Papier tous genres —

### **Machines à calculer « DALTON »**

**Représentants : La MORUE FRANÇAISE**

*Saint-Pierre*



**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)**

**C.P. Chartier et Cie,**

Vins et Spiritueux

**A. Dugué**

Boucherie — Charcuterie — Légumes  
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires.  
Entrepreneur en tous genres.

**Pension-Restaurant**

Mme Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

**Joseph GAUTIER**

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**A Vendre :**

Un Moteur Marque NOX  
S'adresser à M. Edmond Goaziou

**L. James**

Commission - Représentation

**P. Le Tiec**

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

**PÉCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux

**C. P. Chartier et Cie,**

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**American House**

Vins et spiritueux Quai de la Roncière

**PIERRE COGNY, rue Borde**

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers

**A. MAUFROY**

Quai de la République  
Commission - Représentation  
Importation - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

**La « Morue Française »**

Armement à la grande pêche  
et au long cours.

Approvisionnements - généraux.

Le meilleur des reconstituants

**VIN DU CAP CORSE**

**L. N. Mattei-Bastia**  
le seul véritable

**HOTEL LALANNE**

**QUAI DE LA RONCIÈRE**

**Farines**

Demandez la marque

**« Royal Household »**

Dépot chez **H.-A. PATUREL**

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co  
Montréal

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.



## SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO<sup>°</sup>

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

### Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHALON - SIMENT - BOIS

Fournitures pour la Marine

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail. Angle des Rues Nielly et du Barachois

## Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs  
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres  
Warehouse avec Quai*

### REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co<sup>°</sup>, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co<sup>°</sup> of New-York, Socony.

Cigarettes Gloria.

### SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

#### Folquet Frères

Agents Champagne - Heidsieck - monopole - Ship brokers - Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

#### Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited  
Great West Wine Co  
Collin et Bourrisset - Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes  
Fournier-Demars de Bourges - Liqueurs.

#### J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation - Articles de fumeurs - Sacs et papiers d'emballage - Cigarettes Nationales.

#### A vendre :

Une Maison, comprenant 8 appartements, rue La Fauvette.  
S'adresser à Mme Vve Servain.



-- Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs --

Pour être bien habillé,

achetez les Vêtements et Pardessus de

**BERGER Tailoring C° Ltd**

Les moins chers et les plus chics

Grand choix d'échantillons chez **L. JAMES.**

A vendre :

Une Maison, route de la Pointe Blanche.

S'adresser à Mme Vve Baslé.

— Un Piano neuf « GAVEAU »  
S'adresser à M. André Sarrazin.

Commission - Consignation

**A. Grimaux & Cie.**

Boulangerie - Epicerie

Grains et Farines en gros et  
en détail.

Biscuits et Bonbons en stock  
et sur commande.



*for Economical Transportation*



**Six Cylindres**

**. 1931 .**

**L**A General Motors et les usines Chevrolet ont combiné leurs ressources pour présenter en 1931 une six cylindres Chevrolet qui atteigne une supériorité de qualité plus haute que jamais et l'offrir au public à un prix plus bas que jamais, en faisant ainsi la voiture populaire par excellence.

Cette Chevrolet est une grande voiture à tous points de vue : son empattement a été augmenté, sa carrosserie est spacieuse, sa vue est franchement imposante. C'est une voiture supérieure par sa construction moderne dans laquelle n'entrent que des matériaux de toute première qualité et surtout par sa performance irréprochable.

En fait, presque chacun des organes et des pièces qui contribuent au confort, à la beauté, à la résistance, à la facilité de conduite et du rendement de la voiture, comporte une amélioration pratique. Malgré tous ces avantages exceptionnels, cette Chevrolet "meilleure et plus grande" est offerte à des prix remarquablement bas.

Sans aucun conteste, jamais il n'a été offert plus belle voiture pour aussi peu d'argent.

**La CHEVROLET 1931**

**Meilleure et plus Grande**



Propriété  
Publique

# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social TORONTO, Canada.

Capital versé 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

## Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos -- Intérêts rémunérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

[Excepté les dimanches et jours fériés]

## DEPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

## Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30.      Soir : De 1 h. à 4 h.

## Agence de St-PIERRE & MIQUELON

P. R. HAMEL,

Délégué.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance